

## 6-4 – ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (ambiance thermique)

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'ambiance thermique peut représenter un risque pour la santé. Au-delà de l'inconfort qu'une exposition à cet environnement peut provoquer et qui est susceptible de rendre l'exécution de certaines tâches difficiles, ces facteurs peuvent aussi générer des risques plus importants (déshydratation, hypothermie...).

### QUELS ENJEUX ?

Quand la température ambiante est élevée, des troubles tels que les crampes, les vertiges, la déshydratation, voire l'épuisement peuvent survenir. Par ailleurs, les effets de la chaleur sur la santé sont plus élevés lorsque se surajoutent des facteurs aggravant comme la pénibilité de la tâche. De plus, la chaleur augmente les risques d'accidents du travail (baisse de la vigilance, outil qui glisse de mains moites, sueur qui gêne la vue...).

A l'inverse, le travail dans un environnement froid peut entraîner une hypothermie voire des engelures ou gelures. Il peut être source également de troubles musculo-squelettiques. Par ailleurs, du fait des sols rendus glissants ou de la perte de dextérité qu'il peut causer, le froid peut être à l'origine d'accidents du travail.

### SITUATIONS D'EXPOSITION

**6.4.1** Travail dans une ambiance thermique trop froide

**6.4.2** Travail dans une ambiance thermique trop chaude

**6.4.3** Travail dans une ambiance thermique répondant à la définition de la pénibilité (à préciser)

**6.4.4** Autre (à préciser)

### ANALYSE DE LA SITUATION D'EXPOSITION

#### Individu(s)

Etat physiologique de l'agent (ex. : grossesse, âge...);

#### Tâche(s)

- Travail en extérieur ;
- Travail de nuit ;
- Absence de temps de pause ou de récupération.

#### Matériel(s)

Absence d'équipements de protection individuelle ou équipements non adaptés (gants...).

## Milieu

Locaux pas ou mal chauffés ou au contraire climatisation ou aérations insuffisantes.

## EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

### ORGANISATIONNELLES

- Éviter le travail isolé et favoriser le travail d'équipe afin notamment de permettre la rotation des tâches ;
- Limiter le temps de travail dans des conditions thermiques extrêmes, prévoir des pauses et des temps de récupération.

### TECHNIQUES COLLECTIVES

### TECHNIQUES INDIVIDUELLES

Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés (vêtements adaptés, chaussures antidérapantes et isolées, vêtements imperméables, lunettes, casques, bouchons d'oreille...).

### HUMAINES

- Informer et former le personnel sur les risques liés à cette ambiance physique et sur les moyens de s'en prémunir ;
- Former le personnel à l'utilisation des équipements de protection individuelle.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

Travail et chaleur d'été,  
*brochure INRS ED 931.*